



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2012-108 du 17 juillet 2012

OBJET : Gens du voyage : création d'une aire d'accueil.

Rapporteur : M. le Président

Le 17 juillet 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 11 juillet 2012 en la salle polyvalente de La Grave, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de votes : 33



M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Yvon AIGUIER, Mme Renée PETELET, Mme Marie Héléne PONSART, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Patrick LESPINASSE, M. Guy HERMITTE, M. Jacques DEYME, M. Henry Pierre ROUX, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL

Avaient donné pouvoir : Mme Nicole MATHONNET à M. Xavier CRET
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
M. Maurice DUFOUR à M. Gérard FROMM
Mme Nicole GUERIN à Mme Aurélie POYAU
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
Mme Catherine VALDENNAIRE à M. Guy HERMITTE
M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de mise en œuvre des dispositions du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage,

Vu le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage en date du 24 mars 2004,

Considérant les études de faisabilité réalisées par le bureau d'études ASSISTANCE PRO_G en 2011 et 2012,

Vu l'avis de la commission Affaires sociales en date du 2 juillet 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 3 juillet 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage d'au moins 20 places au lieu-dit Le Guy, sur les Communes de Briançon et Puy Saint André,
- Autorise le Président à faire exécuter les études et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires à cette opération,

- Autorise le Président à entamer les démarches visant à l'acquisition des parcelles de terrain nécessaires
- Autorise le Président à solliciter les aides les plus élevées possibles notamment de l'Etat, de la Région et du Département.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.

Date dépôt S.P. : 20 JUIL. 2012

Date affichage : 24 JUIL. 2012